

**CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2021**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

**Présents** : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jacques BERENGER, Jean-Christophe BERTIN, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Jean-Christophe CHAUTARD, Michel REZK, Aurélie COURANT, Nicolas BAGNIS, Marie MEYER, Sandrine BUIRON, Karine CACHELEUX, Céline PELLISSIER, Cécile AUTRAN, Philippe VERCHER, Hervé FOURNEL, Isabelle DERBES, Timothée KOENIG, Laurent DENIS

**Absents excusés** : Sara SUSINI (pouvoir à J. BERENGER), Marie BECART (pouvoir à P. AUGUET-OTTAVY)

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Corine GUIGNON

---

PRESENTS : <b>21</b>	VOTANTS : <b>23</b>
----------------------	---------------------

---

Monsieur le Maire sollicite du conseil l'autorisation d'ajouter l'ordre du jour complémentaire ci-dessous :

- 1/ Désignation d'un nouveau représentant au SAGE
- 2/ Clôture de la régie ALSH

**Adopté à l'unanimité.**

1/ Le procès-verbal du 26 mai 2021 **est adopté à l'unanimité**, Monsieur FOURNEL sollicitant une précision concernant la délibération n°7 relative aux décharges sauvages.

**2/ Expérimentation du compte financier unique (CFU) :**

Le projet de délibération permettant d'anticiper au 1<sup>er</sup> Janvier 2023, la mise en place de l'instruction « M57 », compte financier unique se substituant au compte administratif et au compte de gestion,  
**est adopté à l'unanimité**

**3/ Décision modificative n°1 :**

La décision modificative n°1 permettant un virement de crédits de 35 000,00 € dans la section investissement, des dépenses imprévues vers les dépenses d'urbanisme pour la révision du PLU,  
**est adoptée à l'unanimité**

**4/ Reprise de deux compétences du SIVU de la Haute Siagne par la commune de Callian :**

Le projet de délibération acceptant la reprise, par la commune de Callian, des deux compétences, assurées précédemment par le SIVU de la Haute Siagne, énumérées ci-dessous :

- La gestion des berges de la Haute Siagne,
- La gestion du patrimoine historique, culturel et religieux

Monsieur le Maire précisant que ce syndicat sera dissous le 30 juin 2021,  
**Est adopté à l'unanimité.**

**5/ Gratuité de la médiathèque pour les enfants et jeunes jusqu'à 25 ans :**

Le projet de délibération autorisant, à l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire du réseau MEDIATEM, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, la gratuité pour les enfants et les jeunes jusqu'à 25 ans de l'accès aux services de la médiathèque de Callian,

**Est adopté à l'unanimité.**

**6/ Demande d'inscription de la commune de Callian sur la liste des communes relevant de la procédure « ravalement de façades » :**

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à solliciter de Monsieur le Préfet du Var, l'inscription sur la liste départementale des villes pouvant prescrire une opération de « ravalement de façades »,

**Est adopté à l'unanimité.**

**7/ Création de poste :**

Le projet de délibération autorisant Monsieur le Maire à créer un poste d'adjoint d'animation pour le bon fonctionnement du service jeunesse, du centre aéré, des écoles et de la cantine, en précisant qu'il s'agit d'un agent déjà en place depuis trois ans à titre contractuel.

**Est adopté à l'unanimité**

**ORDRE DU JOUR COMPLEMENTAIRE**

**01/ Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Locale de l'Eau de la Siagne (CLE) (annule et remplace la DCM n°2020-06/007 du 15 juin 2020) :**

Le projet de délibération approuvant la désignation de Monsieur François CAVALLIER comme membre de la Commission Locale de l'Eau de la Siagne et de Madame Pascale AUGUET-OTTAVY en tant que suppléante,

**est adopté à l'unanimité.**

**02/ Suppression de la régie d'avances et de recettes pour les activités de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) :**

Le projet de délibération décidant la suppression de la régie d'avances et de recettes pour l'ALSH, qui prendra effet au 1<sup>er</sup> juillet 2021, **est adopté à l'unanimité.**

**QUESTIONS DIVERSES**

A/ Accueil du conseil municipal des jeunes (CMJ) par Monsieur le Maire, qui se réjouit de pouvoir enfin partager avec ces jeunes élus, le mode de fonctionnement d'un conseil municipal.

B/ Un élu du CMJ demande la possibilité que soit installé un potager dans la nouvelle école.

C/ Un jeune élu demande s'il est possible que le city stade soit couvert.

D/ Les jeunes présents sollicitent de Monsieur le Maire de rester élus au CMJ même en tant que collégiens.

E/ Monsieur DENIS déplore que des traces de peinture blanche soient retrouvées en bordure de certaines voies communales.

F/ Une maman d'élèves présente dans la salle, demande à Monsieur le Maire s'il a des informations sur la construction du futur lycée.